

transports, etc...) des ruptures organisées de masse avec les appareils (comités « armée », Secours Rouge, Comités d'usagers).

Mais sur le terrain des luttes ouvrières dans l'entreprise, le rapport des forces entre bureaucraties ouvrières et avant-garde révolutionnaire est nettement plus défavorable. Ce rapport des forces, en effet, n'est pas uniforme en tous lieux. Nous devons tenir compte du développement inégal de l'avant-garde organisée, se structurant d'abord à la « périphérie » (jeunes, intellectuels) avant de percer au « centre ». Sur le terrain des luttes dans l'entreprise, nous sommes incapables de réaliser des ruptures de masse partielles et conjoncturelles avec les appareils (« débordements » des directions au cours d'une lutte, sanctionnée par l'élection d'un comité de grève, etc...). Mais sur ce terrain, nous sommes incapables de réaliser et de garantir des ruptures de masses permanentes.

En conséquence, s'il est hors de question de se terrer dans les syndicats à la manière lambertiste, en collant servilement au cul des bureaucrates dans l'espoir d'une prompt ascension ; il est également hors de question de nous fixer pour perspective la constitution, en dehors des organisations de masse réformistes de la classe ouvrière, d'organes autonomes permanents de la classe, préfigurant les futurs syndicats-rouges.

Nous en sommes aujourd'hui encore à l'accumulation primitive de militants ouvriers, même si cette accumulation ne s'effectue plus unité par unité.

Dans le rapport de force existant, l'objectif de notre travail ouvrier, sa perspective concrète, consiste à mener une guerre de guérilla permanente contre les bureaucraties réformistes, en vue d'amplifier leur crise ; de conquérir des positions dans le mouvement ouvrier organisé (sections syndicales, commissions jeunes, délégués, Unions Locales...) ; de gagner, au travers de la lutte contre le patronat et les bureaucraties l'avant-garde ouvrière dégagée par Mai.

Les moyens de cette guérilla sont bien connus : il s'agit de la dialectique de l'intervention politique autonome de la Ligue (campagnes nationales et locales, feuilles de boîtes, groupes taupes, etc...) ; du travail de fraction dans la CGT ; du travail de tendance dans la CFDT.

Le développement du travail ouvrier dans la région rouennaise offre un bon exemple de cette dialectique : l'intervention autonome de l'organisation y est puissante, centralisée et continue ; elle permet de gagner directement des contacts et des militants ouvriers. Ces militants, souvent cégétistes, développent sous direction de la Ligue un travail de fraction systématique dans la CGT. Ce travail de fraction, répétons l, ne s'inspire pas de la tactique de « l'entrisme sui generis » (entrisme à long terme, pour être là au moment critique) ; il implique très vite une bataille politique ouverte avec l'appareil (dès que les militants sont assurés d'un soutien de masse à la base).

Si cette bataille se solde par l'exclusion des militants « compromis », ces militants passent alors à la CFDT, dont ils deviennent parfois des cadres dirigeants locaux. Mais la bataille qu'ils ont livrée dans la CGT avant et après leur exclusion a fait lever de nouvelles troupes, se modifier les rapports de forces. Et le processus se poursuit, sur une plus vaste échelle.

Bien sûr, conformément au mot d'ordre du Programme de Transition, les cellules ouvrières de la Ligue doivent, à l'occasion de luttes intenses, prendre l'initiative de créer hors des syndicats, des comités

regroupant des travailleurs syndiqués et non syndiqués. Il en est ainsi des comités de grève, regroupant tous les grévistes, ou de comités de lutte sur un objectif particulier, ouvert à tous les ouvriers mobilisés. Mais ces comités constituent des structures de mobilisation conjoncturelles ; il ne s'agit pas DE LES STABILISER en comités permanents, à vocation plus ou moins para-syndicale. DANS LE RAPPORT DES FORCES ACTUELS, de tels comités, s'ils voyaient le jour, seraient détruits par l'action conjointe des bureaucrates et des patrons.

L'axe ordonnant de l'intervention est le travail syndical. L'animation des structures de mobilisation conjoncturelle est subordonné à ses perspectives.

## b) La perspective de la minorité :

L'orientation préconisée par la minorité est tout autre. Les divergences ne sont pas ici de l'ordre de la nuance, les-uns et les-autres mettant l'accent sur des aspects différents d'une même ligne. Il y a deux lignes opposées, deux perspectives divergentes :

La perspective créachienne se fonde sur trois thèses :

### \* 1- la bi-partition de l'avant-garde.

L'avant-garde ouvrière née de Mai, existe dans et hors des syndicats. La section de l'avant-garde « hors syndicats » est implicitement présentée comme la plus avancée et la plus intéressante : elle a compris les limites et la nature des syndicats sous direction réformiste. Cf. BI 5, P.4 :

« Il est possible, il est même probable qu'au sein de cette avant-garde, il y ait des éléments qui ( en fonction de ce qu'a été le stalinisme au sein de la classe ), rejettent toute organisation, quelle qu'elle soit. Mais il y a aussi les éléments qui refusent consciemment le cadre syndical, parce qu'il y est dominé par les bureaucraties ouvrières réformistes et qu'ils les ont vues à l'œuvre. Et ces éléments nous intéressent au premier chef. »

### \* 2- Le syndicat : structure de perversion de l'avant-garde ouvrière.

Les syndicats sont contrôlés par les bureaucraties ouvrières réformistes. Ils ne sont pas une « école du communisme ». En leur sein dominent des idéologues et des pratiques frelatées qui pervertissent la conscience révolutionnaire des militants d'avant-garde.

C'est pourquoi,

« Nous sommes contre tout appel général et indifférencié à rentrer dans les syndicats...Car nous n'avons pas les moyens politiques et organisationnels de garantir que dans chaque entreprise l'ouvrier qui nous écouterait ne sera pas abandonné à son triste sort...si notre appel est écouté, nous envoyons des travailleurs désarmés dans les bras des bureaucraties syndicales. L'appel à la syndicalisation ne doit être lancé que dans le cas précis et concret où nous tenons la section syndicale et que celle-ci agit sur des bases « luttes de classe. »

De même, Créach se prononce contre l'unification syndicale, dans le présent rapport des forces, car une telle unification renforcerait l'emprise des bureaucraties syndicales sur la classe ouvrière, « sans aucun profit ».

### \* 3- Conclusion : La perspective des « comités syndiqués-non syndiqués » :

Puisqu'il existe une avant-garde ouvrière